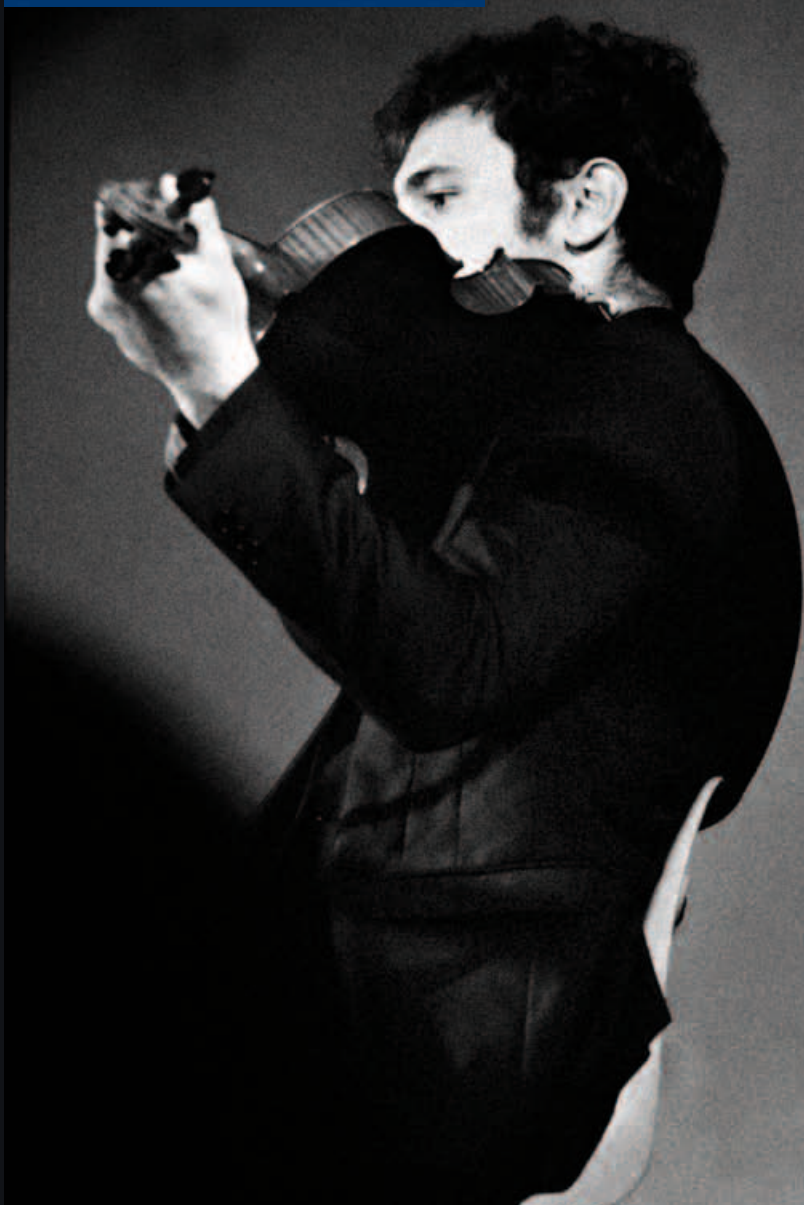




**SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE**



«TACET»

**La parole
est à l'œil**

MOTO **GRAND ANGLE**

*Caroline Santelli,
cap sur
Le Mans*



*J.-C. Angelini:
«s'ouvrir sur les
compétences»*



1,60€



BRÈVES P8 • SPORT P21 • AGENDA P27

HUMOUR

Tous les silences ne sont pas d'or

La vie est faite de silences qui peuvent nous rendre heureux tant ils sont précieux dans nos vies bruyantes. Et puis il y a tous les autres, ceux qui détonnent, ceux qui se font grinçants.

C'est le silence de Najat Vallaud-Belkacem qui, dans Le Supplément de Canal+, certainement prise au dépourvu, n'intervient pas quand un humanitaire salafiste, Idriss Sihamedi, ne condamne pas ouvertement Daesh. Ce simple malaise exprimé par la Ministre de l'Éducation ne peut suffire à combler le vide abyssal laissé par ce silence qui ne peut être tu face à des non-dits encore plus stridents. Un silence qui nuit au corps enseignant qui, en «*même temps qu'il apprend aux enfants à lire et à écrire, enseigne aussi les règles élémentaires de la vie morale qui ne sont pas moins universellement acceptées que celles du langage ou du calcul*». Des valeurs si chères à Jules Ferry et que les évènements récents obligent à repenser.

Autres silences, celui du musée du Capitole à Rome qui par peur que ne résonnent les protestations de la délégation iranienne décide de mettre en caisse ses Vénus ... Ou celui de la réception à l'Élysée du Président Hassan Rohani, pas un 25, pas un 26 mais un 27 janvier, date où la France et le monde commémorent grâce à une résolution de l'ONU, la journée internationale dédiée à la mémoire de la Shoah. Un silence médiatique qui sonne comme une claque assourdissante lorsqu'on sait que Téhéran organise cette année encore un concours de dessin au thème explosif: «*La shoah a-t-elle existé ?*»

Alors puisque la parole est d'argent et le silence est d'or, taisons-nous et ne retenons que ces contrats certainement rassurants puisque bons pour l'économie du pays. Forçons nous à oublier l'impact de ces silences qui contrairement à ceux de Sénèque n'ont pas la vertu d'apaiser tant leurs retentissements peuvent être criants. ■ dominique.pietri@yahoo.fr

À MODUNOSTRU



Da Roland FRIAS

U ballò in core

In Corsica, si sà chì u ghjocu à ballò hè un sughjettu di discussione passionante assai. A curviata di Ghislain Printant, l'astr'eri, hà fattu reagisce i sustenitori è ancu i media. Perchè u coach bastiaciu ùn devia esse cusi male

consideratu. Perchè u travagliu ch'ellu hà realizatu à prò di u Sporting hè statu bonu. Sò stati parechji à dì la : hà fattu ciò ch'ellu pudia cù i mezi ch'ellu avia. È s'hè sbrogliatu propiu bè! Ma primure per ellu n'avemu pocu, chì cù e so numerose qualità è u so ingeniu vulterà prestu à e respunsabilità d'intrenore ! Di core, in tutti i casi, li preghemu bona fortuna è riescita per a seguita.

Cum'è per Frédéric Hantz chì ci l'hà fatta à ritruvà un postu di coach, quasi 2 anni dopu à u so licenziamentu di u Sporting. Ghjè Loulou Nicollin, u Presidente di u Montpellier Hérault Sport Club, chì li hà fattu cunfidenza per rimpiazzà à Roland Courbis. È per a so prima partita à u capu di sta squadra, hè ghjuntu à una vittoria tremenda di pettu à u nostru Gazelec chì hà persu in casa soia 4 à 0. Tandù, Montpellier hè surtutu di a zona di relegazione. Speremu chì i rossi è turchini si ripigliaranu in furia per cuntinuà u so bellu parcorsu in Lega 1 induve u scopu d'Aiacciu à Bastia hè listessu: mentene si !

Sta dumenicata, u Sporting hà chjappu per contu soiu 3 punti maiò contr'à Lyon. Custi, ci vole à salutà u stintu di François Ciccolini chì hà dedicatu sta vittoria à Ghislain Printant, perchè si trattava dinù di u fruttu di u so travagliu. U SCB hè oramai à a 13^a piazza di a classifica.

In Lega 2, l'ACA, dinù, hè collatu in 13^a pusizione. In Naziunale, i ghjucadori di u CAB sò in gamba, dopu avè cambiatu anch'elli di coach pocu tempu fà ritruvendu à Stéphane Rossi cù sinu à oghje 7 scontri senza scunfitta è una 7esima piazza à qualchì puntu di i terzi primi !

Per tutte e nostre squadre, seranu impurtantissime e prussime ghjurnate di campianatu. Ogni puntu serà un passu in più versu l'oggettivi programmati. È si pò sperà u megliu per raportu à l'ultimi risultati. Pudimu incuragisce le torna chì u publicu ghjoca spesso un rollu di mutore à u filu di i maccii. Ancu s'ellu ùn si vince ogni volta è s'ellu ci n'hè una techja di i sbagli d'arbitragiu.

In tantu, Forza Bastia, Forza Aiacciu, Forza Corsica ! ■



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista,

12, Quai des Martyrs de la Libération,

20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication - Rédacteur en chef
Paul Aurelli [04 95 32 89 95]

email : journal@corse-information.info

Conseillers : Roland Frias [Cultura è lingua corsa],

Christian Gambotti [Diaspora et Corses de l'extérieur]

BUREAU DE BASTIA - RÉDACTION

1, Rue Miot [2^e étage], 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales- Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO

Tél. 09 67 48 71 56 - 04 95 32 89 95

Annonces légales- Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de:

• Elisabeth Milleliri

1^{er} secrétaire de rédaction [Bastia] Pascal Muzzarelli

Secrétaire de rédaction [Ajaccio] Eric Patris

Amandine Alexandre [Londres], Batti,

Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Jacques Fusina,

Marie Gambini, Christian Gambotti [Paris],

Claire Giudici, Kampà, Jean-Toussaint Leca,

Toussaint Lenziani, Michel Maestracci,

Ghjaccumu Andria Mela, Jacques Paoli, Manon Perelli,

Dominique Pietri, David Raynal [Paris],

partenariat avec **Alta Frequenza**

Comité de surveillance:

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 1 88773 - ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez en Balagne,

en Centre-Corse,

dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartenais,

vous avez une bonne

connaissance de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives

qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou

prendre des photos?

L'ICN recherche

des correspondants locaux.

Écrivez-nous:

journal@corse-information.info

TRANSPORTS

Un mariage de raison

La MCM (Maritima Ferries) et le consortium Corsica Maritima se sont rapprochés dans le but de constituer une grande compagnie en Méditerranée.

Pour Patrick Rocca et François Padrona, les deux hommes forts de cette alliance future, cet accord historique permettra à la Corse de reprendre en main son destin maritime. Le point avec Patrick Rocca.



Pourquoi ce rapprochement aujourd'hui ?

Ce rapprochement de toutes les forces entrepreneuriales qui sont liées dans le dossier du maritime est réalisé de manière à éviter de mettre en marche la machine à perdre pour l'économie insulaire. Aujourd'hui, toutes ces forces doivent se retrouver car au fond, nous partageons le même état d'esprit. À savoir que l'intérêt général de la Corse doit passer avant tout. C'est à travers ce message que je me suis engagé dans ce dossier au mois de janvier dernier. Cela fait quelques temps que nous discutons et nous avons fini par rapprocher nos points de vue dans l'intérêt général.

Le souhait de la CTC d'une future compagnie régionale a-t-il joué ?

Nous devons bien évidemment tenir compte du souhait de la collectivité. Si demain c'est la voie qui est souhaitée par les élus de la collectivité, nous, les chefs d'entreprises nous ne pouvons qu'y adhérer et les soutenir dans cette démarche.

Les esprits chagrins disaient que la divergence l'emporterait.

Vous démontrez aujourd'hui le contraire...

Oui, nous avons réussi à prouver que nous passerons au-dessus des querelles primaires et des égos de l'un et de l'autre. L'intérêt général doit l'emporter et primer sur tout.

Quelles sont les prochaines étapes à présent ?

Aujourd'hui, le projet de rapprochement s'inscrit dans le cadre du projet de reprise que j'ai déposé auprès du tribunal. C'est-à-dire qu'il y a 49 % du capital qui est prêt à accueillir de nouveaux actionnaires. Une première phase va s'opérer dans ce cadre-là.

Comment les syndicats ont-ils accueilli la nouvelle ?

Normalement. Sereinement. Intelligemment même. Aujourd'hui, c'est un état de fait que la collectivité a exprimé son souhait. Il faut savoir évoluer. ■ AF

CLAUDE DE COMPÉTENCE GÉNÉRALE

Inquiétude de l'exécutif

Dans une lettre ouverte, le président du conseil exécutif interpelle la ministre de la Décentralisation, à propos du maintien de la clause de compétence générale de la CTC, supprimée par la loi NOTRe.



Selon l'exécutif, l'application de cette loi en Corse « consacrerait une régression incompréhensible et inacceptable au plan des principes ». Les explications de Gilles Simeoni.

Quel est l'enjeu du maintien de cette clause de compétence générale ?

Cette clause repose sur un article qui dit que l'assemblée de Corse règle par ses délibérations les affaires de la Corse. Une loi générale, la loi NOTRe, a supprimé la clause de compétence générale pour les régions. Normalement, cette disposition n'a pas vocation à s'appliquer à la Corse. En tout cas, cela nous paraît évident. Pour autant, jusqu'à aujourd'hui et dans tous les contacts que nous avons eu, y compris au plus haut niveau de l'État, on a refusé de nous dire clairement et de nous écrire que cette suppression de la clause de compétence générale n'avait pas lieu d'être. Ce qui nous place dans une situation inquiétante. Car si d'aventure nous devions envisager la suppression de la clause, cela voudrait dire par exemple que l'aide aux communes, qui a été organisée sur le fondement de cette dernière, ne peut plus être mis en œuvre. Et 80% des communes corses ne pourraient donc pas boucler leur budget.

Comment réagir face à cette perspective ?

J'ai informé tous les conseillers territoriaux, mais j'ai aussi écrit à tous les maires de Corse, afin que tous ensemble, lors de notre rendez-vous du 16 février à Paris avec Mme Lebranchu, nous demandions une réponse claire, définitive et écrite, afin qu'il n'y ait plus d'ambiguïté.

Ce cas ne souligne-t-il pas

une problématique beaucoup plus large ?

C'est bien le problème du débat politique de fond que nous voulons avoir avec l'État. Et nous voulons l'avoir dans un cadre serein et apaisé. Nous voulons que nos attentes, nos revendications et nos inquiétudes soient prises en compte. Aujourd'hui, il est clair que le contenu n'y est pas. Chaque fois que nous avançons des demandes argumentées, elles sont soit rejetées, soit traitées par des attitudes dilatoires. C'est une situation qui ne peut pas et qui ne doit pas durer. ■ AF

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mobilisation générale

*Jean-Christophe Angelini est
depuis le mois dernier
le nouveau président de l'Adec.*

*Pour redresser
l'économie de l'île,
il mise sur une nouvelle
manière d'envisager
le développement et
une méthode de gouvernance
ouverte sur tous les services
et les acteurs
du monde économique
et de la société civile.*



Que retenez-vous de ce 17 décembre 2015 ?

On parle souvent, à tort ou à raison, de «moment historique». Je crois que pour le coup, c'en était vraiment un pour nous tous. Quand je dis ça, je pense bien évidemment à ceux qui ont voté pour nous, mais pas seulement. Je pense aussi aux personnes qui se trouvent au-delà de la famille nationaliste. C'est un moment fondateur, qui a permis d'ouvrir une page nouvelle de réconciliation, de dialogue et d'apaisement. C'est bien de cela dont il s'agit, même si certains médias parisiens ont voulu voir le contraire. Ce que nous voulons maintenant, c'est rassembler les Corses, travailler pour la Corse, dans la transparence, l'intégrité absolue et le souci d'expliquer quotidiennement les difficultés que nous rencontrons. Nous les abordons avec beaucoup de sérénité car nous savons que nous sommes soutenus.

Depuis cette arrivée au pouvoir régional, le moins qu'on puisse dire est que vous ne chômez pas. Beaucoup de dossiers se sont accumulés sur les bureaux de l'exécutif...

Nous avons été une opposition de combat et nous avons aujourd'hui pour vocation d'être une majorité de combat. Ce que nous voulons avant tout, c'est travailler tous ensemble. Nous ne voulons pas continuer dans le système qui consistait à trouver des offices et des agences évoluant séparément, pour ne pas dire en opposition, comme cela se passait lors de la mandature écoulée et même plus généralement lors des dernières décennies. À propos des dossiers chauds comme les déchets et les transports, nous travaillons actuellement dans un principe de collégialité. Il n'y a pas chez nous de culte de la personnalité ou de querelles d'ego. Les gens n'attendent pas de nous de longs discours mais plutôt l'efficacité. Voilà la philosophie que je veux porter en tant que président de l'Adec. L'économie est quelque chose qui transcende les questions idéologiques et qui aujourd'hui suscite une mobilisation générale. Il y a trop de chômeurs, d'entreprises qui souffrent, et trop de porteurs de projets qui sont en déshérence. Il faut les rassembler et travailler en leur faveur.

Quelles méthodes allez-vous mettre en place ?

Il y a une volonté claire d'ouvrir l'élaboration du schéma du développement économique à l'ensemble des sensibilités politiques qui composent l'Assemblée de Corse. Et plus globalement, au monde économique dans sa diversité. Nous n'avons pas voulu privilégier un mode d'élaboration technocratique. Nous avons voulu au contraire nous ouvrir sur la compétence, là où elle s'exprime. Bien sûr, dans les rangs des élus au premier chef, mais également vers ceux, qui dans le monde économique, regorgent d'énergie, de force à libérer et de capacité à innover et à entreprendre. Nous avons donc voulu élaborer quelque chose qui soit partagé et ouvert, et ce de façon à ce qu'il soit plus cohérent, plus utile et plus lisible.

Quelles en sont les grandes lignes ?

Le schéma est en cours d'élaboration. Il serait donc présomptueux d'en livrer par anticipation les grandes directions. Ce que je peux dire c'est que dans un premier temps, il va falloir consolider les secteurs dits «traditionnels», mais avec des perspectives nouvelles. Je pense bien entendu au tourisme et au BTP. Concernant le tourisme, conjointement avec Nanette Maupertuis, nous allons travailler sur la diversification de la clientèle et le développement des moyens de transport. S'agissant du bâtiment, nous avons la volonté d'inscrire ce secteur dans la transition énergétique et dans la programmation de l'énergie. Nous devons faciliter la création d'activités, de filières et d'emplois dans des domaines émergents avec un maître-mot : l'innovation. Aujourd'hui, dans l'agro-

alimentaire, l'aéronautique, les cosmétiques, le numérique, l'économie sociale et solidaire et les filières vertes, se trouvent des gisements énormes d'activité et d'emplois qu'il faut organiser et libérer. Nous allons également devoir mieux organiser les outils de financement. Nous allons constituer une dizaine de groupes de travail qui seront co-pilotés par les élus de l'assemblée ou les agents de l'Adec, en même temps que par la société civile et le monde économique. Nous devons nous ouvrir au plus grand nombre pour que l'on avance tous ensemble. Aujourd'hui, l'heure est à la mobilisation générale autour du redressement économique de la Corse.

Qui gouverne aujourd'hui selon vous : le politique ou l'économie ?

Je constate avec beaucoup d'autres que nous nous trouvons dans une économie mondialisée. D'une manière générale, cette économie est déconnectée des circuits de production, avec une logique de spéculation à grande échelle y compris de façon immatérielle et avec des phénomènes extrêmes. Mais il ne suffit pas de s'inquiéter de cela. Il faut réagir. À notre niveau, nous pouvons au moins générer un type de développement économique et social qui soit réussi parce que solidaire, durable et partagé. La Corse ne peut plus baser son développement sur la seule fonction publique et sur la logique de rentes constituées au fil des décennies passées. Il faut aujourd'hui se tourner vers l'entreprise privée. Nous devons tenir un discours de vérité. Est-ce que la Corse va bien ? Non. Comment en serait-il autrement avec 22000 chômeurs. Il y a aussi 30, 40 ou 50000 personnes qui côtoient le seuil de pauvreté, un nombre record de RSA et un taux de mortalité de nos entreprises qui demeure préoccupant. Les chefs d'entreprises éprouvent de grandes difficultés à se projeter concrètement sur le terrain du quotidien, avec notamment une question fiscale qui est lancinante et très préoccupante. Il y a aussi des difficultés à se projeter sur la scène internationale. Mon objectif, en tant que président de l'Adec, est d'accompagner la mutation de l'économie. Nous devons passer d'une économie de rente à une économie de production. Il faut que l'Agence accompagne cette mutation, car nous n'avons plus le temps aujourd'hui de la projeter ou de l'envisager. Il faut concrètement la réaliser et la faire vivre. Cela passe par des actes forts dans une dizaine de grands domaines.

Lesquels ?

Nous devons par exemple revisiter les secteurs du tourisme et du bâtiment. La Corse semble être comme «hors-marché» au niveau du tourisme. 80% de notre clientèle est une clientèle française. Ce n'est pas normal. Nous ne sommes pas connectés aux grands flux d'échanges. Nous devons connecter la Corse par une politique de transport efficace à l'ensemble des grandes capitales d'Europe. Il faut donc revisiter le tourisme. Mais pas seulement...

Pensez-vous pouvoir mener à bien tous ces projets en deux ans ?

Bien sûr que non. Il faudrait être présomptueux ou fou pour dire le contraire. En même temps, deux ans me semble être une durée pertinente pour asseoir une ligne de projets et des éléments de méthode. Nous devons faire en sorte que l'Agence optimise ce qui fonctionne, abandonne ce qui n'a pas marché et mette en perspective et innove tout ce qui reste à faire. Il faut donc asseoir une méthode et cette méthode-là, il ne faut pas qu'elle soit ancienne. Je crois que la Corse a en son sein des ressources et des compétences, publiques ou privées, qui méritent qu'on les mobilise différemment. Il y a à l'Agence des compétences fortes qu'il faut aujourd'hui revaloriser et remettre en synergie en faveur du développement économique et social. Pour résumer, je dirais que la méthode est : l'ouverture, le partage et la rencontre. ■ AF

« Nous ne sommes pas connectés aux grands flux d'échanges. Nous devons connecter la Corse, par une politique de transport efficace, à l'ensemble des grandes capitales d'Europe. »

SRDEII : poser les jalons du développement économique

Le président de l'Adec a présenté à l'hémicycle un rapport qui acte la création d'un comité de pilotage en vue de l'élaboration du Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

Le développement économique était au programme de la dernière session de l'Assemblée de Corse. En effet, Jean-Christophe Angelini, le président de l'Agence de Développement Economique de la Corse (Adec) a présenté et fait adopter un rapport concernant la création d'un comité de pilotage qui sera en charge de l'élaboration du Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Ce schéma, dont la création est prévue et rendue obligatoire un an après la mise en place de la nouvelle mandature par la loi NOTRE, vient fixer « les orientations régionales pour les prochaines années en organisant la complémentarité des actions menées par la région, en matière d'aide aux entreprises, avec les actions menées par les collectivités territoriales et leurs groupements ». Il faut préciser ici que la loi NOTRE a érigé les collectivités territoriales comme « exclusivement compétente en matière d'aide aux entreprises, y compris à celles en difficulté ». D'où l'importance de ce SRDEII.

Ainsi, le SRDEII devra tout d'abord définir « les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional ». Par ailleurs, il devra également établir « les orientations en matière de développement de l'économie sociale et solidaire ».

Enfin ce schéma régional pourra aussi intégrer « un volet transfrontalier, élaboré en concertation avec les états limitrophes, ainsi qu'un volet spécifiquement dédié aux aides agricoles, artisanales, industrielles, pastorales et forestières ».

Au regard de ses différentes missions, le SRDEII devra donc être « un outil de pilotage des actions de développement économique ». Plus loin il devra devenir « le catalyseur d'une dynamique d'ensemble fondée sur les grands enjeux du territoire, pour proposer des réponses adaptées aux défis à venir en matière de développement économique, de compétitivité, d'attractivité et d'innovation », comme le souligne le rapport présenté par le président de l'ADEC. Pour élaborer ce schéma, la Collectivité Territoriale de Corse entend mettre en place une démarche de co-construction. Ainsi si Jean-Christophe Angelini se voit confier la présidence du comité de pilotage et sera donc en charge de la coordination, du suivi et de l'évaluation des travaux d'élaboration et de mise en œuvre du SRDEII, ce dernier devra travailler en étroite collaboration avec les présidents de l'Agence du Tourisme de la Corse et de l'Office des Transports de la Corse. Un représentant de chaque groupe politique siégeant à l'Assemblée de Corse sera par ailleurs désigné pour participer à ce comité de pilotage qui pourra également associer tous les acteurs de la chaîne du développement économique. ■ Manon PERELLI



GESTION DES DÉCHETS

Agnès Simonpietri, présidente de l'Office de l'environnement, a présenté aux conseillers territoriaux une feuille de route détaillant les orientations relatives à la mise en œuvre d'une nouvelle politique de gestion des déchets axée autour du recyclage. Qu'elle ambitionne d'enclencher dans les six mois à venir

La feuille de route

Trouver une solution pérenne pour sortir définitivement de la crise. C'est bien le but de la feuille de route listant les orientations nécessaires à la mise en œuvre d'une nouvelle politique de gestion des déchets, présentée par la présidente de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), Agnès Simonpietri, lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse. « Rappelons d'abord que l'élimination des déchets, ça n'existe pas : il n'y a aucune manière de les éliminer, mais seulement des méthodes pour les transformer ou les stocker. Dans la hiérarchie des méthodes, l'incinération et l'enfouissement en vrac sont pour nous à proscrire absolument », a-t-elle affirmé clairement.

Dès lors, en écartant ces deux modes de traitement des déchets, et afin de sortir d'une politique de gestion qu'elle qualifie de « mortifère », la conseillère exécutive s'est attachée à détailler son plan basé principalement sur le tri et le recyclage. Une nouvelle politique qu'elle entend voir se mettre en place dans un calendrier « particulièrement ambitieux ». « Le but est d'enclencher un changement radical et irréversible du mode de traitement des déchets dans les six mois à venir », a-t-elle posé.

Pour opérer ce changement radical, la présidente de l'OEC entend dérouler son action en travaillant autour de quatre points essentiels. Au niveau du mode de collecte, elle aspire tout d'abord à passer du tri par apport volontaire à des « collectes séparatives au plus près des usagers : on va proposer aux





SSION
EMBLÉE

Entre assiduité ou indemnités, il faudra choisir !

Une nouvelle disposition prévoyant d'amputer une partie des indemnités des conseillers territoriaux en cas d'absence injustifiée a été adoptée à l'unanimité

Une nouvelle mandature commence à la Collectivité Territoriale de Corse et apporte son lot de changements.

Dans sa volonté de faire de l'institution une « maison de cristal », lors de la dernière session de l'Assemblée, la majorité a soumis à l'hémicycle un rapport visant à ajouter une nouvelle disposition au règlement intérieur. En adéquation avec la législation, cette disposition adoptée à l'unanimité prévoit de sanctionner les absences injustifiées des conseillers territoriaux lors des sessions, mais aussi des commissions organiques, en les ponctionnant directement sur leurs indemnités de fonction. Plus loin, « ce régime est également applicable au conseil exécutif dans les conditions qu'il définit », précise l'article 35 du règlement intérieur tel que modifié.

Seule une absence justifiée par la maladie, le cumul de réunions ou le fait personnel pourra venir excuser le conseiller. Et même dans l'un de ces cas de figure, il devra avertir le président de l'Assemblée de Corse du motif de son absence, qui en référera alors à la commission permanente, qui seule appréciera la recevabilité de la requête.

Une annexe au règlement vient fixer à un abattement de 10 % sur le montant brut de l'indemnité mensuelle, soit 152 €, la ponction qui pourra être réalisée en cas d'absence injustifiée. Est également précisé qu'au maximum la moitié de l'indemnité d'un conseiller (760 €) pourra être retenue au cours d'un mois. Les habitués des sessions buissonnières y réfléchiront désormais à deux fois ! ■ Manon PERELLI

d'une nouvelle politique

collectivités locales de mettre en place une collecte au porte-à-porte. Il faut aller chercher les déchets au plus près pour que tout le monde puisse trier », a-t-elle développé. Afin de pousser encore plus au tri, elle escompte, si possible, récompenser ce geste en instaurant une « incitation financière » basée sur le principe « plus on trie, moins on paie ». Plus loin, un traitement des déchets « au plus près des gisements » pour éviter les transports et développer en parallèle des filières locales de recyclage, si les tonnages sont suffisants, doit également être mise en place. Enfin, est prévue la mise sur pied d'une « politique de prévention en amont » qui serait notamment basée sur une « éco-conception des produits locaux ».

L'objectif est « d'écarter progressivement de l'enfouissement tous les déchets valorisables. Cela est parfaitement réalisable, et a été réalisé dans de nombreuses régions d'Europe, notamment dans le Nord de l'Italie où des régions entières atteignent des taux de recyclage dépassant 65 % ! On ne parle pas d'expérimentations mais de systèmes validés, généralisés, efficaces à moindre coût, dans des configurations qui sont proches des nôtres », a argumenté Agnès Simonpietri.

Plus que de définir ces orientations, l'OEC entend être aux côtés des collectivités locales en charge de la collecte et les accompagner. Au niveau technique tout d'abord, en mettant à leur disposition un « mode d'emploi » pour aider au mieux à la transition vers ce changement de modèle. Par ailleurs, sont également prévus des cofinancements, en collaboration avec l'Ademe, qui viendront soutenir les projets de ces collectivités locales.

Après la présentation de ce rapport sans vote, chaque groupe a pu faire valoir ses observations. La vieille marotte du recours à la thermo-valorisation, rejeté par l'Assemblée depuis 2010, a alors refait surface par les voix des conseillers territoriaux de droite et d'extrême-droite, avant d'être balayée d'un revers de manche par la présidente de l'OEC. L'ex-conseillère exécutive, Maria Guidicelli, a quant à elle regretté que le rapport ne réponde pas à la question de la localisation des équipements de traitement des déchets, nécessaires à la phase transitoire. Mais, somme toute, cette feuille de route a plutôt été bien accueillie par l'hémicycle.

Des états généraux des déchets se tiendront en avril, avant que le rapport final sur cette nouvelle politique de gestion des déchets ne soit présenté en mai à l'Assemblée. ■ Manon PERELLI

IN FURIA IN FURIA IN FURIA

Caramba, encore raté ! Le 28 janvier, la commission des lois de l'Assemblée nationale a émis un avis défavorable à l'encontre de l'amendement déposé par Paul Giacobbi demandant une révision constitutionnelle afin d'inscrire la Corse dans la Constitution. Toutefois, le texte sera déposé et devrait être débattu en séance publique à partir de ce 5 février.

Résident ? Connais pas ! Le tribunal administratif de Bastia s'est penché le 28 janvier sur les délibérations prises par quatre communes de Corse-du-Sud (Ambiegna, Lopigna, Ortu et Granace) concernant un statut de résident, contestées par le préfet de Corse. Le rapporteur public a demandé leur invalidation. La décision du tribunal administratif est attendue pour le 25 février.

Arrivée. Le nouveau directeur général des services de la Collectivité territoriale de Corse a pris ses fonctions le 1^{er} février. Succédant à Thierry Gamba-Martini, Paul Pellegrini, 60 ans, était précédemment directeur national de l'Institution de gestion sociale des armées (Igsa). Auparavant, dans les années 2001-2002, il avait eu la charge de mettre en place la première tranche du programme exceptionnel d'investissement (PEI) pour la Corse.

Inamovibles. Les fédérations des Républicains de Haute-Corse et de Corse-du-Sud ont voté le 30 janvier pour renouveler leurs instances dirigeantes. Ou plutôt, en l'occurrence, les reconduire : en Haute-Corse, la présidente sortante, Stéphanie Grimaldi, a été réélue avec 81% des suffrages tandis qu'en Corse-du-Sud, Marcel Francisci, seul candidat, ne pouvait que l'emporter.

Cap sur le parc. La préfecture de Haute-Corse a annoncé l'ouverture d'une enquête publique, du 18 février au 12 avril, en vue de la création du parc naturel marin du Cap-Corse. Le projet concerne une aire de 7000 km² et concerne 27 communes.

Pleins phares. Dans le cadre du salon Rétromobile, organisé du 3 au 7 février à Paris Porte de Versailles, la Fédération française du sport automobile met en valeur sur son stand deux événements corses : le Tour de Corse - 10.000 Virages et le Tour de Corse historique.

Incongru. Dans un communiqué, les président de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif de Corse ont déclaré accueillir « avec étonnement et regret » l'annonce de la tenue d'un séminaire de groupes européens d'extrême-droite les 9, 10 et 11 février à Ajaccio, estimant que le choix de tenir cette réunion en Corse était « totalement incongru ».

Ça va pas recommencer ? le Global Earth Keeper (GEK) de Corse s'est alarmé des rejets de boues rouges de l'usine Altéo dans les Calanques de Marseille, autorisés depuis le 29 décembre par le préfet de la région Paca. De son côté, l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) a fait publiquement part de son inquiétude de voir des polluants « résultant de la production d'alumine » rejetés en plein cœur du Parc national des Calanques. L'OEC, qui demande au gouvernement de « revenir sur le permis de polluer » annonce qu'il « contestera l'arrêté d'autorisation auprès de la ministre de l'Écologie et du Développement durable ».

La transition... transige

Après la bravitude, voici la... transitude ? Et si le changement, c'est maintenant, rien ne sert de courir. Initialement annoncée pour le 1^{er} janvier 2016, l'entrée en vigueur du décret sur l'interdiction des sacs en plastique à usage unique, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique avait été repoussée au 28 mars. Le 1^{er} février, Ségolène Royal a annoncé que cela attendrait le 1^{er} juillet. La ministre de l'Ecologie a commenté ce report en indiquant avoir «*écouté le besoin de transition*» qui s'est exprimé. On ne saurait mieux dire.



Dégressif ou régressif ?

Il y a deux ans encore, un président de la République «normal» [quoiqu'il ne soit pas chômeur, ce qui au train où vont les choses sera bientôt la norme pour le Français moyen] affirmait avec chaleur que ce n'est pas «à un moment où il y a un taux de chômage élevé qu'il faut réduire les droits des chômeurs». Bien que le nombre de chômeurs, entre-temps, ait encore augmenté, François Hollande a manifestement changé d'avis du tout au tout. Alors que les règles d'indemnisation du chômage arriveront à échéance le 1^{er} juillet prochain et que dans les tout prochains jours syndicats et patronat doivent se rencontrer négocier la prochaine convention, le gouvernement remet sur le tapis la dégressivité des allocations-chômage, afin d'inciter les demandeurs d'emploi à recommencer à travailler plus rapidement. Une mesure dont l'efficacité ne s'est jamais démontrée de manière éclatante, que ce soit en France ou dans les autres pays d'Europe. Du moins si l'on ne prend en compte que le but affiché, à savoir le retour à l'emploi. Elle présente en revanche l'avantage de faire faire des économies à l'assurance-chômage. Et au patronat qui pousse à la roue. Tout en reconnaissant que ce système de dégressivité n'avait pas fait ses preuves, singulièrement s'agissant des «*personnes les plus en difficulté*», la ministre du Travail Myriam El Khomri a estimé le 31 janvier qu'il convenait d'envisager «*les choses de façon non passionnée*».

La santé au volant ?

Conduire serait bénéfique pour la santé morale et physique des personnes âgées. Du moins celles qui ont leur permis. C'est ce qu'indique la conclusion d'une étude conduite par une équipe de chercheurs de la Mailman school of public health, rattachée à l'université de Columbia. Elle met en évidence le fait qu'après l'arrêt de la conduite, les seniors voient quasiment doubler leur risque de développer des symptômes des dépressifs, la probabilité d'une admission en maison de retraite ou foyer spécialisé étant, elle, multipliée par cinq.

Couillue

L'édition 2016 du festival de BD d'Angoulême a surtout fait parler d'elle en raison de la polémique suscitée par l'absence de femme dans la sélection des 30 auteurs pressentis pour le Grand prix. La décision des organisateurs de renoncer à remettre un prix *Charlie Hebdo de la liberté d'expression*, dont la création avait été annoncée au lendemain des attentats de janvier 2015, a en revanche fait couler bien moins d'encre. Il est apparemment plus payant de crier au sexisme qu'à la lâcheté ou à l'insoutenable légèreté des grandes déclarations de solidarité. En revanche, le festival off d'Angoulême a consacré une femme, la dessinatrice tunisienne Nadia Khiari, qui s'est vue décerner le 30 janvier le prix «*Couilles-au-cul*». Destiné à récompenser «*le courage artistique d'un auteur*» il a été créé par le rédacteur en chef de *Fluide Glacial*, Yann Lindingre. Créatrice de *Willis from Tunis*, un chat frondeur, sarcastique, Nadia Khiari a dédié son prix «*à tous ceux qui privilégient la liberté à la sécurité, ceux qui n'ont pas peur, ceux qui résistent*». Couillue... et explicite.

En formes

À 57 ans, elle prend -enfin?- un peu de ronds. Le 28 janvier, l'entreprise Mattel a annoncé le lancement de trois nouvelles silhouettes pour sa célèbre poupée Barbie : une «petite», une «grande» et surtout une «pulpeuse». Pas de quoi concurrencer les égéries felliniennes, cela dit, mais des mensurations tout de même plus réalistes. Selon le magazine *Time*, ce changement constitue pour Mattel une prise de risque «énorme». Mais entre 2012 et 2014, les ventes de la Barbie originelle ont chuté de 20%. D'où l'idée de proposer aux fillettes des modèles plus réalistes. De plus, ce changement de ligne(s) offre des opportunités : il va falloir rhabiller de pied en cap les nouvelles poupées qui, si elles ne sont plus conformes au standard «mannequin» sont présentées comme des fashionistas. Reste à savoir si Ken, le fiancé de Barbie, suivra la même évolution. Sinon, gare à la crise du couple !

10 000... hommes resteront mobilisés «*tant que nécessaire, dans le cadre du dispositif de surveillance militaire "Sentinelle"*», mis en place après les attentats du 13 novembre dernier, a déclaré Jean-Yves Le Drian le 31 janvier. Selon le ministre de la Défense, ce dispositif militaire de surveillance est «*indispensable*».

18000... personnes ont eu recours aux microcrédits accordés par l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) en 2015, dont 14 501 dans le but de créer ou développer une entreprise. Depuis 3 ans, le nombre de microcrédits accordés par l'Adie à des porteurs de projets n'ayant pas accès aux crédits bancaires, le plus souvent demandeurs d'emploi et allocataires de minima sociaux, augmente en moyenne de 10 % chaque année.

0,4%... en janvier 2016 contre 0,2% en décembre 2015 : l'inflation s'est accélérée en zone euro, a indiqué le 29 janvier l'Office européen de statistiques Eurostat. Toutefois selon les estimations provisoires de l'Insee communiquées le 28 janvier, en France, l'inflation est restée stable, à 0,2%.

10^e... position pour la France au palmarès de l'Environmental performance index (Epi) 2016. Mis en œuvre en 2006 par des chercheurs de Yale et Columbia, l'Epi évalue et classe l'efficacité des politiques environnementales de 180 pays. La France devance l'Italie [22^e], mais se classe derrière Malte et l'Islande. Se pourrait-il que des petits pays indépendants dont la population n'atteint pas les 500 000 habitants soient en mesure de donner des leçons à une puissance mondiale, organisatrice qui plus est de la COP21 ? Ça en tout l'air...

10000... enfants migrants non accompagnés ont disparu en Europe sur les 18 à 24 derniers mois, a confirmé Europol le 31 janvier. L'organisme policier intergouvernemental précise que l'on a perdu «*toute trace*» à été perdue «*après leur enregistrement auprès des autorités européennes*». La moitié d'entre eux ont disparu en Italie, un millier d'autres ont été perdus de vue en Suède. Europol a fait état de ses craintes quant à l'existence d'un réseau criminel paneuropéenne ciblant les enfants réfugiés. Sur le million de personnes migrantes arrivées en Europe en 2015, 27% étaient des enfants.

46%... des personnes en recherche d'emploi rêvent avant tout d'un poste intéressant, si on en croit un sondage publié le 2 février par Jobijoba, site de recherche d'emploi en ligne. La motivation du salaire attractif n'arrive qu'en 4^e position des réponses les plus fréquemment plébiscitées, avec 10%, derrière la sécurité de l'emploi (14%) et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (21%).

10 Md€... c'est, selon une estimation de France Stratégie rendue publique le 3 février, ce que coûterait à la France l'abandon de l'espace de Schengen. Le 27 janvier, la Commission européenne a lancé une procédure visant à rétablir, pour deux ans, les contrôles à certaines frontières intérieures de l'Union, dans le but d'endiguer le flux de réfugiés.

Printant, c'est fini

La belle histoire entre le Sporting Club de Bastia et l'homme qui a mené l'équipe en finale de la coupe de la ligue 2015 s'est terminée en cette fin de janvier.

Quatorze mois après ses prises de fonction à la tête de l'équipe fanion, Ghislain Printant cède la baguette de maestro à François Ciccolini.

La belle histoire entamée début 2015 avec les victoires sur le Stade Rennais et Monaco et le gros lot de la finale d'avril n'ont pas suffi à «Ghis» pour conserver les rênes de l'équipe. Pourtant, la bande à Cahu n'était pas relégable, à l'inverse des principales formations ayant changé d'entraîneur lors de cet exercice footballistique (Troyes, Montpellier, Lille) exception faite de Lyon. Mais alors pourquoi se séparer de coach Printant? Même le président Geronimi, lors de la conférence de presse du 29 janvier, ne parvenait pas à trouver une explication rationnelle à cette décision. Après lui avoir dit merci, en son nom et au nom de tout le personnel du Sporting, il évoquait son arrivée au centre de formation, choisi parmi trois CV: «*Humainement il a apporté quelque chose de spécial, tant au centre qu'avec l'équipe professionnelle. Bravo à lui, bravo à son parcours*». Mais le fait est que Ghislain n'est plus l'entraîneur des Bleus. Essayons d'être pragmatique.

Si on s'en réfère au site de l'Équipe, le profil-type d'un entraîneur de ligue 1 est le suivant: cinquante ans, un passé de joueur (souvent défenseur) professionnel et un palmarès... plutôt vierge. Printant remplissait certaines de ces conditions (âge, palmarès vierge), l'in-

verse de Claude Makélélé, à qui il avait succédé l'an passé, et pourtant... Pour mémoire, il avait été choisi pour ne rester que quelques semaines, mais les résultats et sa façon de manager ont incité les dirigeants à prolonger l'aventure sur deux ans, en faisant de lui l'homme de la situation. Malgré un regard de travers de la LFP, relatif à ses diplômes, le coach bastiais a fait un super job, en offrant une nouvelle finale (coupe de la Ligue au SCB) et une place de douzième en championnat. Surprenante cette information du limogeage de coach Printant, d'autant que cette même semaine, mardi 26 janvier, Frédéric Hantz était recruté par le Montpellier-Hérault pour succéder à Roland Courbis après un intérim du duo Baills-Martini. Étrange coïncidence, l'homme qui a participé à la résurrection du club intègre une nouvelle équipe, et Printant s'en va. Rien de rationnel dans cette valse à deux temps de l'univers du foot, mais ce clin d'œil est assez original. Conclusion : Ghislain Printant parti, la bande au trio Ciccolini-Tavenot-Sekli s'impose face aux gones (1-0), tandis que les Montpelliérains de Fred Hantz font boire la tasse au Gaz. C'est ça le foot et ça le vaut bien ! ■

Michel Maestracci

LE GFC A RENFORCE SON SECTEUR OFFENSIF

Les supporters du GFC Ajaccio sont certainement ravis: un joker offensif est venu poser ses valises à Mezzavia. Il s'agit d'Amine Chermiti, un international tunisien complètement inconnu en France mais disposant néanmoins d'une carte de visite plus qu'intéressante. Produit du centre de formation du club de la Jeunesse sportive kairouanaise, il découvre le football de haut niveau lors de la saison 2005-2006. Rapidement repéré pour ses qualités de buteur, il rejoint l'équipe de l'Étoile sportive du Sahel la saison suivante. Il devient alors champion de son pays et marque 7 buts. Les performances de l'ESS lui permettent de jouer la saison suivante la fameuse Ligue des Champions de la CAF. Se distinguant encore par de nombreux buts, il dispute la coupe du monde des clubs en 2007. Il n'a pas encore vingt ans. Il est ensuite sacré meilleur joueur de la Ligue des Champions de la CAF, puis remporte la Supercoupe. Bien évidemment, ces performances lui ouvrent les portes de la sélection nationale tunisienne (37 matchs, 6 buts à ce jour), mais aussi des championnats européens. En 2008, les clubs de Newcastle, Marseille et Hambourg s'intéressent à lui. Mais c'est à Berlin qu'il tente sa chance, en Bundesliga. Malheureusement, il se blesse grièvement après seulement 14 matchs. Pour rebondir, Amine Chermiti est prêté au club saoudien d'Al Ittihad Djebbah. Il revient en Europe au cours de l'été 2010, à Zurich, club avec lequel il se stabilise et évolue durant cinq saisons, au cours desquelles il marque la bagatelle de 44 buts pour 153 matches. Assurément, ce joueur semble avoir un potentiel pour apporter de la fraîcheur, de la percussion et de la vitesse au sein de l'attaque ajaccienne.

Une bonne pioche ? Ca y ressemble, mais l'avenir nous le dira. ■ AF



Nom: CHERMITI
Prénom: Amine
international tunisien
Poste: attaquant
Taille: 176 cm
Pied fort: gauche
Club: GFC Ajaccio
Club précédent: FC Zurich

CAROLINE SANTELLI

En route pour le Mans



Caroline Santelli participera à la 1^{re} Women's cup sur le circuit du Mans début avril, en ouverture de la célèbre course des 24h.

Au guidon d'une Yamaha XZF R6 600, elle rêve de brandir la bandera sur le podium.

D'où vient cette passion de la moto ?

J'aime la moto depuis toujours. Petite, à la sortie de l'école, je me souviens qu'il y avait une Africa Twin bleu-blanc-rouge. Je me disais que plus tard, je prendrais la même. Malheureusement, le décès de mon beau-frère dans un accident de moto a marqué fortement la famille. Nous étions très jeunes et il était alors devenu hors de question de faire de la moto. Plus tard, je suis montée comme passagère. Puis, j'ai passé mon permis en 2007 et piloté une sportive d'occasion, une Yamaha YZF R6. Depuis, cette passion fait partie intégrante de ma vie.

En tant que présidente de Super Moto Corsica, quelles sont les difficultés que vous rencontrez au quotidien pour faire vivre votre club ?

Elle se situe essentiellement au niveau de la structure d'accueil. Nous avons mis plus de 2 ans pour obtenir l'homologation du circuit de karting. Les gérants nous ont accueillis à bras ouverts mais les démarches administratives pour montrer l'utilité de notre projet ont été laborieuses. Heureusement, les représentants de la Ligue corse de motocyclisme sont de notre côté. Il n'existe pas de vrai circuit pour les motos et sa construction n'est pour le moment pas envisageable pour des raisons financières et politiques. Mais l'idée reste présente dans nos têtes. Du coup, nous sommes obligés de louer les droits de roulage de nos pratiquants pour l'accès à la piste.

Vous allez courir au Mans. Comment prépare-t-on un tel événement lorsque l'on vit en Corse ?

Ici, nous sommes désavantagés, faute de circuit pour s'entraîner. L'idéal serait de partir régulièrement sur le continent. Mais le coût est trop élevé. Pour cette course, il faut tout calculer, trouver le budget: transports maritimes, location d'un véhicule pour transporter la moto et le matériel, frais de péages et d'essence, frais habituels pour la moto. Je commence

à peine la préparation. J'essaie de minimiser les frais et de trouver des sponsors. Beaucoup d'amis pilotes me conseillent et j'essaie de rouler le plus souvent sur route. Je m'entraîne aussi sur le circuit de supermota de Biguglia. Je dois aussi m'entretenir physiquement. Ne pas pouvoir faire de roulage sur le circuit du Mans en raison des frais que cela impose sera un désavantage pour moi. Mais je suis très motivée et je suis convaincue que je vais me régaler. En tout cas, je vais faire de mon mieux sur la piste. Je suis impatiente d'y être.



Quelles sont les courses qui vous ont le plus marqué ?

La course de côte de Rogliano en septembre 2014 ! Ma première course et ma première montée d'adrénaline. C'était magique de rencontrer d'autres pilotes. Je me suis liée d'amitié avec deux d'entre elles, Nathalie et Magalie. Malheureusement, cette course s'est terminée par un drame puisqu'un pilote a trouvé la mort. J'ai aussi participé à mon premier Rallye routier, étape pour les championnats de France. Il y avait une ambiance magnifique. Là aussi, j'ai fait de belles rencontres : les organisateurs, les bénévoles, le public, les pilotes... Il y avait de l'émotion, de l'adrénaline et de la fatigue avec des étapes de jour, mais aussi de nuit. Un rallye comme ça, il faut le vivre au moins

une fois dans sa vie ! J'ai terminé troisième aux côtés de la championne de France des rallyes routiers, Sonia Barbot. Je garde également un bon souvenir de la course sur le circuit de Misano en Italie et de la course de côte de Casaglione.

Votre ambition pour cette Women's cup au Mans ?

Tendre la bandera sur le podium ! Je peux toujours rêver ! Plus que tout, je souhaite participer et finir ma course en profitant de chaque instant. C'est comme un rêve qui va devenir réalité. L'essentiel est d'essayer de faire de mon mieux tout en prenant du plaisir. Je veux vivre et profiter de chaque instant. ■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**

THIERRY FUSINA

Juge au cœur de la Cité

Originaire de la Castagniccia, Thierry Fusina a été nommé début janvier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, chargé du service du juge des libertés et de la détention. Grands dossiers criminels, affaires politico-financières ou liées au terrorisme, ce magistrat qui a longtemps exercé à la cour d'appel Aix-en-Provence nous fait part des spécificités de sa nouvelle juridiction parisienne.

Avec ses 483 magistrats, ses 73 juges d'instruction et ses 27km de couloir, le tribunal de grande instance de Paris situé en plein cœur de l'île de la Cité, a parfois des allures de ville dans la ville. Depuis le début du mois de janvier, Thierry Fusina est l'un des douze premiers vice-présidents chargé d'assister Jean-Michel Hayat, le président de cette vénérable juridiction républicaine qui préserve, à l'intérieur de ses grilles dorées à l'or fin, la Sainte-Chapelle. Originaire d'Alesani en Castagniccia, ce magistrat chevronné est également le fils de Jacques Fusina.

Né à Bastia il y a 55 ans, Thierry Fusina a passé une grande partie de son adolescence dans l'Oise. Après des études à Paris Panthéon-Sorbonne, il passe le concours de la magistrature et se retrouve affecté pour un premier poste à Châlons-sur-Marne. Avec son épouse, également magistrate, il passe par Marseille avant d'accepter une mutation en Guadeloupe. Le couple revient alors dans la région Paca, mais cette fois-ci du côté de Nice. Plus tard, les deux magistrats occupent différentes fonctions, elle à Grasse, lui à Aix-en-Provence, avant de regagner la capitale. «*Paris est évidemment le plus gros TGI de France. La pression est énorme et nous statuons parfois dans l'urgence, à la fois en matière pénale pour toutes les mesures de sûreté, mais également pour des attributions civiles qui vont de la rétention administrative à l'hospitalisation sous contrainte. Parmi les dossiers que nous traitons, nous avons ceux de droit commun qui vont du petit vol au crime, mais également les grandes affaires financières qui font régulièrement la une des journaux. Depuis les attentats, nous sommes très sollicités par les services du parquet pour les perquisitions nocturnes ou les saisies. J'ai notamment mis en détention le jeune lycéen kurde de 16 ans qui avait agressé un enseignant de confession juive à Marseille. Il a été déféré à Paris puisque les affaires de terrorisme sont nécessairement centralisées dans la juridiction parisienne.*

PALAIS DE JUSTICE DU XXI^E SIÈCLE

Pour toutes ces raisons, le tribunal de grande instance de Paris reste très sécurisé. Des détecteurs digitaux ont par exemple été installés dans certaines parties du bâtiment qui sont réservées aux magistrats anti-terroristes. Rationalisation des coûts oblige, le TGI

de Paris va toutefois quitter le centre de la capitale pour s'installer en novembre 2017 dans le futur éco-quartier des Batignolles. Ce palais de justice du XXI^e siècle de 104 000m² en partie végétalisé et réalisé par l'architecte italien Renzo Piano avec le concours de la société Bouygues, s'élèvera à plus de 160 mètres de hauteur. Pour un coût estimé à 2,4 milliards d'euros, il hébergera dans ces locaux hyper-connectés les cinq services du TGI de Paris actuellement dispersés dans la capitale, ainsi que tous les tribunaux d'instance de la région parisienne. Le palais historique continuera, quant à lui, à accueillir la cour d'appel, le conseil de cassation et vraisemblablement le conseil supérieur de la magistrature. «*L'important va être de préparer à l'horizon du déménagement de 2017 les différents transferts. En ce qui concerne le service que je dirige actuellement, cela passera par une unification des greffes, une mutualisation des fonctionnaires pour permettre un remplacement beaucoup plus fluide, tout en évitant l'éparpillement actuel*» souligne-t-il.

Corse du continent, Thierry Fusina n'en demeure pas moins attaché à l'évolution de son île natale, notamment en matière politique. «*Comme président de cour d'assises, j'ai eu l'occasion d'apprécier le talent de Gilles Simeoni, du temps où il était avocat. Je ne doute pas qu'il saura le mettre à profit pour avancer dans ses nouvelles fonctions et apporter peut-être un nouveau regard. Je crois que la question du renouvellement des élus en Corse est avant tout un problème de personnes plutôt qu'un problème politique*». Dès que son emploi du temps lui permettra, Thierry Fusina retournera en Corse, dans la région d'Alesani-Orezza, là où coule la rivière la plus pure à ses yeux. «*Dès que je mets le pied sur l'île, la pression et les soucis du quotidien, comme par miracle, s'évanouissent. Que ce soit en été ou en hiver, la montagne me procure des joies inépuisables...*» ■

David RAYNAL

« Dès que je mets le pied sur l'île, la pression et les soucis du quotidien, comme par miracle, s'évanouissent. »



Regard à l'écoute

Quelqu'un a dit un jour que le silence est la genèse de la musique.

C'est un peu le propos de *Tacet*,
l'exposition photographique de Jean Harixçalde,
qu'accueille A Scenina, à Ajaccio, jusqu'au 4 mars.



Qu'un photographe professionnel ait de l'œil et qu'il propose un certain regard, c'est somme toute la moindre des choses. Pour sa part, Jean Harixcalde est de ceux qui, outre l'œil, ont aussi, plus encore que de l'oreille, une qualité d'écoute. De ceux qui savent quand parler ou au contraire se taire et prennent le temps d'apprivoiser leurs «sujets», d'établir un contact, d'instaurer une confiance voire une complicité. Qu'il travaille selon une mise en scène bien précise ou qu'il choisisse de s'en remettre à la grâce de l'instant saisi au vol, Jean Harixcalde a aussi ce don de n'être jamais voyeur. Attentif, voire curieux, mais discret. Et ce sans avoir pour autant à se dissimuler derrière une plante verte, tenter de prendre la couleur des murs ou se faire tout petit. Aussi rien d'étonnant à ce qu'en 2013 Bertrand Cervera et Pierre-Antoine Beretti* l'aient invité à se faufiler dans les coulisses du festival Sorru in musica. «*J'ai suivi les musiciens pendant leurs répétitions comme pendant les concerts, observé les moments de concentration, d'intensité. Et j'ai voulu que ce travail photographique soit semblable à celui du musicien qui fait ses gammes. C'est-à-dire que je n'ai pas voulu en faire une démonstration de mon savoir-faire, de ma technique ou d'un style particulier. Contrairement à d'autres sujets sur lesquels je peux avoir une idée très précise de ce que je veux obtenir et où je suis amené à me montrer directif avec les personnes photographiées, je me suis attaché*

à ne rien provoquer et à me faire complètement oublier.» Il a donc pris au pied de la lettre cette indication de partition utilisée dans la musique occidentale pour signifier à un instrumentiste qu'il doit rester silencieux pendant toute la durée du mouvement ou durant un fragment assez long: *Tacet*, qui en latin signifie il se tait. «*Seulement être là, au cœur d'un événement, en faire partie, mais en silence, témoin de tout ce que le public ne voit pas ou peut-être pas. M'en tenir à la simple prise de vue. Et, à travers la seule photographie, qui par essence est muette, dire la musique.*»

Il narre tout dont est fait un concert: concentration, tension, mais aussi joie, exultation. Il dit la cacophonie des instruments qui s'accordent puis l'harmonie qui s'instaure, le moment où l'artiste ne fait plus qu'un avec son instrument comme celui où la somme de ces entités forment un tout et, sans verser dans l'anecdotique, il conte leurs instants de partage, le bonheur d'une connivence qui s'instaure comme par magie. Il a choisi pour cela de s'exprimer dans ce noir et blanc qu'il affectionne, riche, velouté, «*pour restituer la chaleur, les sensations, les matières*», les ombres et les lumières jouant sur les musacles et les tendons de la main comme sur les cordes d'un violon et les crins d'un archet, le chorus de la chair et du bois. Si l'on écoute souvent la musique les yeux fermés, pour mieux se fermer à tout ce qui n'est pas elle, Jean Harixcalde invite à imaginer l'entendre. Les yeux grand ouverts. ■ **Elisabeth Milelliri**

* Bertrand Cervera et Pierre-Antoine Beretti sont respectivement président et vice-président de Sorru in Musica.



Photo Jean Harixcalde

Photographe de studio et de reportage, responsable photo du magazine Terra Corsa, Jean Harixcalde est l'auteur des photographies de nombreux ouvrages tel que: *Le vin Corse* (éd. Héloïse d'Ormesson, Cook book Award «*meilleures photographies de vins et spiritueux de France*»); *Grands Voyageurs – Corse et Paysages de Corse*, (éd. du Chêne); *Architecture et art de vivre en Corse*, *Mani finger food corse et Manghjà Inseme*, parus aux éditions des Immortelles dont il est le co-fondateur. Il expose régulièrement ses travaux dans différents musées, dont celui de Levie où il a présenté notamment *Décor des corps*.

FESTIVAL

¡Todos al cine!

Du 12 au 20 février, l'Espagne et l'Amérique latine font leur cinéma à l'Espace Diamant, à Ajaccio.

Depuis 19 ans, l'association Latinità met en exergue les cultures espagnole et latino-américaine au travers d'un festival de cinéma. Ou plutôt de cinémas. De la comédie sociale au thriller en passant par le fantastique, de la fiction au documentaire, en long ou en court-métrage, l'équipe entend offrir lors de chaque édition l'échantillon le plus représentatif possible de la création cinématographique espagnole et latino-américaine, rendant compte des évolutions, tendances et préoccupations de société qu'elles reflètent. Une sélection qui ne se borne pas au catalogue de valeurs sûres mais tend aussi à faire découvrir, à travers sa section Ópera Prima, les tout nouveaux talents avec, cette année, *A cambio de nada* de Daniel Guzman (Espagne), retenu pour la compétition officielle. Ou *Ixcánul*, de Jayro Bustamante (Guatemala). Deux premiers films dont les principaux protagonistes, à peine sortis de l'enfance, sont en butte au poids de la famille et de la société. Mais qui pour autant donnent à voir des réalités à mille lieues l'une de l'autre. Cette XIX^e édition est aussi l'occasion de mesurer le dynamisme du cinéma argentin depuis la fin des années 1990, affranchi des fantômes de l'ère dictatoriale. Ricardo Darín -comédien mais aussi scénariste et réalisateur- autrefois adulé pour ses rôles dans les telenovelas, est une des figures marquantes de son renouveau. Le public français le connaît surtout via le polar et le thriller (*Les neuf reines* en 2000 et *Hipòthesis* en 2012). Mais si le film noir argentin sera bien représenté dans la sélection 2016, c'est dans une comédie dramatique de Cesc Gay, *Truman*, que Latinità propose de constater à quel point l'étiquette de « Al Pacino argentin » que lui a attribuée une certaine critique, pour flatteuse qu'elle soit, est quelque peu réductrice. Cinéma et littérature ayant partie liée, ce festival sera également marqué par un focus sur le Manchot de Lépante, père de *L'Homme de la Mancha*, avec la projection du film de Jean-Michel Martinetti, sur un scénario d'Emmanuel Bernabeu-Casanova, *Cervantes, un prisonnier à Alger*, suivie d'une rencontre avec Jean Canavaggio, professeur émérite de littérature espagnole de l'Université de Paris X-Nanterre dont les travaux sur Cervantes font autorité. ■ E.M

En savoir + : www.latinita.fr



SALON DU LIVRE CORSE DE MARSEILLE

ABONNÉ AU SUCCÈS

Le 32^e salon du livre corse de Marseille s'est tenu les 23 et 24 janvier, avec le succès habituel. L'affiche, cette fois encore, était alléchante, mêlant culture, arts, cuisine, artisanat et littérature dans cette atmosphère de grande sympathie que l'association, sa direction et ses bénévoles, disponibles et accueillants, savent insuffler. Parmi les séquences extrêmement vivantes, tant par leur apport original que par les échanges, la lecture, animée par deux élèves du lycée Giocante de Bastia et leur professeur Jean-Charles Adami, d'une traduction en corse du roman de Giono *L'homme qui plantait des arbres* et celle du recueil de contes *E Fole di Ziu Antonu* par son auteur, le chanteur et conteur Antone Marielli. Invités du programme de conférences, les professeurs universitaires Jean Tulard, Michel Vergé-Franceschi et Jacques Fusina dédicacèrent ensuite leurs ouvrages dans la grande salle d'exposition de livres tenue par les éditeurs Alain Piazzola et Bernard Biancarelli. Au nombre des ouvrages exposés, ceux des lauréats du prix 2015 de la CTC : *Và è fatti leghja* de Paul Desanti, création corse, *Le petit soldat* de Jacques Fusina, création française (tous deux chez Albiana), *Pascal Paoli en Angleterre* de Francis Beretti, domaine scientifique (Piazzola) et *Lovecraft in puesia*, traduction trilingue anglais-français-corse, par un collectif (Materia Scritta). Au chapitre des découvertes, deux ouvrages publiés chez Colonna éditions. *Le quartier haut*, d'Hélène Ourtiès, recueil d'émouvantes photographies du cimetière marin de Bonifacio. Le lieu se prête à la poésie par son organisation même, ses monuments funéraires à la blancheur éclatante, ses placettes et ses ruelles, ses croix et ses statuets, ses souvenirs et ses inscriptions. Enrichi de légendes bilingues qui incitent à la rêverie pensive du promeneur, l'ouvrage séduit d'emblée, éclatant de sa géométrie immobile sous le bleu immuable du ciel. Rémy Tenneroni, comédien et fondateur d'une compagnie théâtrale, présentait quant à lui une courte pièce au titre sévère : *Inscrit dans le sang*. Mais le projet s'inscrit plutôt dans le souvenir d'un personnage familial aimé que l'auteur n'a jamais connu et fait revivre par le théâtre. Son propos incite non seulement à la lecture, surprenante, mais encore mieux, à assister si possible à la représentation lorsque ce texte sera mis en scène. ■

AJACCIO

**TERRE DE CRÈTE/CORSE, ÉLOGE DE LA RURALITÉ**

Jusqu'au 10 février. Espace Diamant.
Rens : 04 95 31 56 08 & espace-diamant.ajaccio.fr
Maddalena Rodriguez-Antoniotti a photographié la Crète et la Corse pour en montrer ces lieux modelés par l'homme qui font qu'un pays est un pays.

JEAN HARIXCALDE, TACET

Jusqu'au 4 mars. A Scenina.
Rens : 09 63 21 93 99 & www.scenina.com
Photographe de studio et de reportage, Jean Harixcalde s'est glissé dans les coulisses du festival de musique Sorru in Musica. Silencieux, il a photographié la musique.

NAPOLEON III ET FRANCESCHINI-PIETRI

Jusqu'au 9 mai. Palais Fesch, musée des Beaux Arts.
Rens : 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com
Jean-Baptiste Franceschini-Pietri fut l'homme de confiance de Napoléon III. Photographies et effets personnels retracent son intimité avec la famille impériale.

ROSSELLA BELLUSCI : PARCOURS DE LUMIÈRE

Jusqu'au 9 mai. Palais Fesch, musée des Beaux Arts.
Rens : 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com
Rossella Bellusci expose ses photographies en relation directe avec un certain nombre de tableaux et sculptures issus des collections du musée.

**FESTIVAL DU FILM ESPAGNOL ET LATINO-AMÉRICAIN**

Du 12 au 20 février. Espace Diamant.
Rens : 06 47 17 25 68 & www.latinita.fr
Une sélection de films très variés (action, thriller, drames, comédie, dramatiques) d'auteurs confirmés ou de jeunes cinéastes, et un focus sur Cervantes.

**BERNARD SANTACRUZ/BERNARD JEAN**

Le 12 février, 20h. A Scenina.
Rens : 09 63 21 93 99 & www.scenina.com
L'un joue de la contrebasse, l'autre du vibraphone. Ensemble, ils ont concocté un répertoire fait de compositions, de reprises et de standards du jazz. Dîner-concert.

SISKA

Le 12 février, 21h. L'Aghja.
Rens : 05 95 20 41 15 & www.aghja.com
Chanteuse du groupe Watcha Clan, siska se lance en solo pour un album entre trip-hop, folk et soul, avec des textes qui parlent d'amour, de conflits, de violence...



Photos DR

**JE VOUS EN SUPPLIE, MARCHAND DE RÊVES**

Le 9 février, 19h30. L'Aghja.
Rens : 05 95 20 41 15 & www.aghja.com
Apéro-lecture autour d'un texte de Claude Delplanque : Barbara et Adèle partent dans un club aux Caraïbes, en quête d'amours torrides. Mais elles déchantent vite.

**DRÔLE DE CONTE, MAURICE !**

Le 11 février, 18h30. Espace Diamant.
Rens : 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr
Pour ce conte musical, une récitante, quatre musiciens et un texte de Serge Lodi écrit à partir des contes qui ont inspiré à Maurice Ravel son œuvre *Ma mère l'Oye*.

**LES STARS**

Le 12 février, 20h30. U Palatinu.
Rens : 06 23 30 23 16 & www.palatinu.fr
Willie et Ted, humoristes, se sont haï des années durant tout en formant un duo acclamé. Onze après leurs adieux à la scène, un producteur imagine de les réunir.

ALATA**CANTIQUE DES CANTIQUES**

Le 12 février, 19h. San Benedetto.
Rens : 06 80 84 26 70
Norbert Paganelli présente ce célèbre poème, resitué dans son contexte, expose ses différentes lectures possibles et lit des extraits en langues française et corse.

BASTIA**PASQUALE DI PAOLI, UN MYTHE ROMANTIQUE**

Jusqu'au 5 mars. Musée, Palais des Gouverneurs.
Rens : 04 95 31 09 12 & www.musee-bastia.com
Une exposition-dossier qui au travers d'œuvres d'art, documents et objets, met en lumière les différentes facettes de la fabrique d'un véritable « héros maudit ».

INVASIONS

Jusqu'au 19 février. Centre culturel Una Volta.
Rens : 04 95 32 12 81 & www.una-volta.org
Les dessins, peintures et installations d'Agnès Accorsi abordent le thème de la féminité et les diverses facettes de la condition féminine.

**DISCOURS À LA NATION**

Les 11 et 12 février, 21h. Fabrique de théâtre.
Rens : 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.com
Des cageots pour tout décor, une guitare, un comédien. Et les mots d'Ascanio Celestini qui font rire... jaune, fustigeant l'absurde et la lâcheté du monde "moderne".

**LA MUE**

Les 9 (18h) et 10 (15h) février. L'Alb'Oru.
Rens : 04 95 47 47 00 & www.bastia.fr
Entre danse et cirque, l'évocation de la mue, la mutation, le changement, qu'il soit physique ou moral, au travers de l'apprentissage d'une artiste. À partir de 7 ans.

**FESTIVAL DU FILM ITALIEN**

Jusqu'au 7 février. Théâtre, cinéma Le Studio, Furiani. Rens : www.festivalcineitalien.fr
L'édition se clôture officiellement le 6 au théâtre sur un hommage à Ettore Scola et la projection de *Noi e la Giulia*. Projections le 7 au Studio et à Furiani.

BIGUGLIA

**DICE IN VERU**

Le 12 février, 20h30.
Espace culturel Charles Rocchi.
Rens : 04 95 34 86 95 & www.espaceculturelbiguglia.com
Avec ce spectacle, Nicu Maraninchi alias Teatru Mascone retrace un parcours théâtral de 35 ans, mû par une seule devise : « *Fà ride àncu e sporte* » !



CORTE

**SILENCES**

Jusqu'au 30 avril.
Nouvelle bibliothèque universitaire. Rens : 04 95 45 02 86
Dans l'ancienne bibliothèque universitaire, Dominique Degli Esposti a photographié le quotidien feutré des étudiants, montrant la solitude du processus d'apprentissage.

**NOMADISME**

Jusqu'au 16 mars. FRAC Corse.
Rens : 04 20 03 95 33
Francesco Gennari, Juan López et Tatiana Wolska envahissent les espaces du Frac, liant extérieur et intérieur par des projets spécialement conçus pour cette exposition.

ÎLE(S)

Jusqu'au 3 avril. Musée de la Corse, Corte.
Rens : 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com
Une mise en regard des exemples d'îles, grandes et petites, lointaines ou proches, pour questionner les ressemblances comme les singularités de ces espaces insulaires.

**A PRIMA VOLTA**

Le 10 février, 20h30. Spazio Natale Luciani.
Rens : 04 95 45 00 78 & www.univ-corse.fr
Des textes glanés auprès de femmes, écrivaines ou non, des comédiennes et une violoncelliste pour raconter des "premières fois" parmi tant d'autres..

PORTO-VECCHIO

**I CHJAMI AGHJALESI**

Le 12 février, à partir de 19h. Centre culturel communal. Rens : 04 95 70 09 58
À 19h, sur le parvis du centre, veillée nustrali avec chants et guitares, buvette et petite restauration sur place, puis à 21h30 concert du groupe.

PROPRIANO

**GRATTE-MOI LA PUCE...**

Le 11 février, 9h et 14h. Théâtre. Rens : 04 95 76 70 00 & theatredepropriano.com
Sur des musiques de de Vivaldi, Bizet, Brahms, Ravel, Offenbach, Elgar, Mozart, deux chanteuses et un accordéoniste s'amuse des moments du quotidien

PRUNELLI-DI-FIUMORBU

**AUTOUR DU BE-BOP**

Le 7 février, à partir de 18h. Salle Cardiccia. Rens : 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr
Conférence musicale de Patricia Nagera et Jean Ciavatti Patricia sur l'émergence du be-bop, puis concert du Bernard Reboulleau jazz quartett

**DANSONG**

Le 13 février, 20h30. Salle Cardiccia. Rens : 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr
Lionel Damei, Yvan Gascon, Guillaume Saurel et Pascale Giraud réunis pour un spectacle où danse, musique et chanson forment un tout.

Latinità presenta

19° Festival de Cine

español y
latinoamericano

12-20

DE FEBRERO

DE 2016

ESPACE DIAMANT AIACCIU